MINPMEESA INFOS

Magazine bilingue d'informations du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

2ème Année // N°002 . Juillet - Décembre 2020 // www.minpmeesa.gov.cm

CONIEC

Incubation d'entreprise: entrepreneurs et Startuppeurs mobilisés

06

21

ARTISANAT

Structuration du secteur artisanal au coeur d'un atélier

26

PARTENARIAT

The White Paper of the Cameroonian Economy presented to MINPMEESA

SOMMAIRE CONTENTS

04 | EDITORIAL

10 | ACTUALITE
Semaine mondiale de l'entrepreneuriat jeune

15 | FOCUS
Mobilisation gouvernementale pour la jeunesse entrepreneuriale du Cameroun

25 | ARTISANAT
L'onction du MINPMEESA pour la promotion de l'art africain par un ouvrage

27 | PARTENARIAT
LANACOME et MINPMEESA en synergie d'action

31 | REGIONS
The Secretary General of MINPMEESA on official tour

Directeur de Publication / Managing Editor
Achille BASSILEKIN III

Directeur de la Rédaction / Chief Editor
Joseph TCHANA

Redacteur en Chef / Editor in Chief
Dominique PEKASSA

Rédacteurs / Editors: Ferdinand EKANGO, Renaud EBOTO, Marie France BIOLO, Raissa Chimène, Hans AYUK

Traducteurs / Translators: Stella DJOUENWOU Epse YAKANA, Ellette MBIDA, Numfor Lawson NGWA

Secrétaire de Rédaction: Germaine NTENTIE E.

Ont collaboré à ce N°: Dieudonné NDOSAK MENANG

Crea / Graphic Design: Patrick DONGO . **Quadri**

Crédit Photo: Celcom MINPMEESA

Impression: TEMOSON PRINT

"...je voudrais maintenant appeler votre attention sur le lancement récent de notre Stratégie Nationale de Développement (SND) qui [...] définit les grands axes de notre planification jusqu'en 2030. [...] Il fixe de nouveaux objectifs, notamment une transformation structurelle de notre économie et un développement inclusif. Il conviendra donc de passer à la vitesse supérieure pour lutter contre la pauvreté, le chômage et la persistance du secteur informel."

Message du chef de l'Etat à la nation le 31 décembre 2020

S.E.M. Paul BIYA
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

"... I would now like to draw your attention to the recent launch of our National Development Strategy (NDS) which [...] defines the main thrusts of our planning up to 2030. [...] It sets new goals for the next decade, notably the structural transformation of our economy and inclusive development. It will therefore be necessary to step up the fight against poverty, unemployment and the lingering informal sector."

Head of state's new year message to the nation, 31st December 2020

H.E. M. Paul BIYA
PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON

"**Un Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales a été mis en place et doté d'une provision de 180 milliards de Francs CFA**"

Programme Economique, Financier, Social et culturel du Gouvernement pour l'exercice 2021.
Yaoundé, 25 Novembre 2020

S.E JOSEPH DION NGUTE
PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

"**A Special National Solidarity Fund for the fight against the coronavirus and its economic and social effects was created and replenished to the tune of 180 billion CFAF**"

Governmen't Economic, Financial, Social and Cultural Programme for the 2021 Financial Year.
Yaounde, 25 November 2020

H.E JOSEPH DION NGUTE
PRIME MINISTER OF THE REPUBLIC OF CAMEROON

EDITORIAL

Achille Bassilekin III

Minister of Small and Medium-sized Enterprises, Social Economy and Handicrafts **(MINPMEESA)**

Support granted to Small and Medium-sized Enterprises, Social Economy organisations and craftspeople have gained in intensity in the second half of 2020, with the organisation of various activities and initiatives in their favour. In a context characterised by the fight against the corona virus and the slowdown in economic activity, special attention has been paid to SMEs, craftspeople and Social Economy actors in the Resilience Plan.

The CFA 2 billion francs envelope allocated to MINPMEESA on behalf of the Economic Recovery Fund for the benefit of the productive sector to support the efforts of the entrepreneurs and high-potential companies affected, as well as the cooperative societies manufacturing hand-made face masks and hydro-alcoholic gels. In the dossier of this edition of the Magazine, you will find information on the selection process as well as on the operations to support young entrepreneurs, such as training, technical and financial support, campaigns and fairs organised for them.

MINPMEESA Infos also entails information on the 2nd edition of the Global Entrepreneurship Week in Cameroon, the 1st National Congress on Business Incubation in Cameroon, the 5th edition of the Caravans on Approved Management Centres, among others.

The actors of the Handicraft and Social Economy sectors have also been at the heart of our actions through dedicated training and sensitisation activities. Mayors of the Centre region councils were trained to support Social Economy Organisations during a capacity building workshop for Regional and Local Authorities. In addition, in the area of Handicrafts, a workshop on the structuring of handicraft sectors and a seminar on packaging techniques for handicraft products were organised.

Your Magazine also looks at the dynamics of resource pooling between MINPMEESA and its numerous partners. This has resulted in the signing of partnership agreements with some institutions as well as audiences granted to some personalities. I invite you to discover in the following pages the other current issues that have mobilised the action of MINPMEESA's central and external services.

EDITORIAL

Achille Bassilekin III

Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat **(MINPMEESA)**

L'accompagnement des Petites et Moyennes entreprises, des organisations de l'Economie Sociale et des artisans aura gagné en intensité au second semestre de l'année 2020, avec notamment l'organisation de nombreuses activités et initiatives en leur faveur. Dans un contexte marqué par la lutte contre le corona virus et le ralentissement de l'activité économique, le Plan de résilience a vu une attention particulière portée aux PME, aux artisans et aux acteurs de l'Economie Sociale.

L'enveloppe de 2 milliards de Francs CFA allouée au MINPMEESA pour le compte du Fonds de relance économique au profit du secteur productif est venue à cet effet soutenir les efforts des entrepreneurs et entreprises à fort potentiel sinistrées, ainsi que les sociétés coopératives fabriquant des masques artisanaux et des gels hydro-alcooliques. Vous trouverez dans le dossier de cette édition du Magazine des informations sur le processus qui en a résulté tout comme sur les opérations d'encadrement des jeunes entrepreneurs, à l'instar des formations, appuis techniques et financiers, campagnes et salons organisés à leur intention.

MINPMEESA Infos contient aussi des informations sur la 2ème édition de la Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat au Cameroun, le 1er Congrès National sur l'Incubation d'Entreprises au Cameroun, la 5ème édition des Caravanes sur les Centres de Gestion Agréés, entre autres.

Les acteurs de l'Artisanat et de l'Economie Sociale ont été également au cœur de nos actions à travers des activités de formation et de sensibilisation dédiées. Des maires des communes de la région du Centre ont été formés à l'accompagnement des Organisations de l'Economie Sociale à l'occasion d'un atelier de renforcement des capacités des Collectivités Territoriales Décentralisées. Par ailleurs, en matière d'Artisanat, un atelier sur la structuration des filières artisanales ainsi qu'un séminaire sur les techniques de packaging des produits artisanaux furent organisés.

Votre Magazine revient également sur la dynamique de la mutualisation des ressources entre le MINPMEESA et ses nombreux partenaires. Cela s'est traduit par la signature de Conventions de partenariat avec certaines institutions ainsi que des audiences accordées à certaines personnalités. Je vous invite à découvrir dans les pages qui vont suivre les autres sujets d'actualité qui ont mobilisé l'action des services centraux et extérieurs du MINPMEESA.

Incubation

CONGRES NATIONAL SUR L'INCUBATION D'ENTREPRISES AU CAMEROUN

Le Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé a abrité, le 9 décembre 2020, la Première édition du Congrès placé sous le thème « L'Incubation d'entreprise : levier d'émergence d'un écosystème entrepreneurial innovant et compétitif, enjeux et défis »

Ce premier rendez-vous des structures d'incubation avait pour objectif de définir et de promouvoir un modèle d'incubation de référence au Cameroun ; la perspective étant de soutenir et d'accompagner les jeunes à la création d'entreprises innovantes, prospères et résilientes, capables d'induire une croissance forte et durable. Pour y parvenir, il a fallu réunir un parterre de participants parmi lesquels les promoteurs des structures d'incubations, les jeunes entrepreneurs, les Start-uppers, les porteurs de projets, les membres du corps diplomatique, les représentants des organisations internationales et certains membres du gouvernement.

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) qui présidait les travaux d'ouverture, en présence du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, a souligné que le Congrès se veut un cadre d'examen, d'analyse et d'évaluation de l'état des lieux du dispositif d'incubation permettant de rationaliser la démarche d'incubation dans notre pays. « Il se propose d'explorer et de déterminer les leviers sur lesquels il conviendrait d'agir tout en s'inspirant des standards d'incubation internationaux. Le Congrès s'appuie également sur le partage d'expérience de réussite d'incubation pour développer une offre d'incubation originale et plus performante dans notre pays », a-t-il précisé.

Temps forts

Le ton des travaux de ce premier Congrès a été donné par la leçon inaugurale du Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II, sur « L'incubation d'entreprises ou la nouvelle vision de développement des économies fortes et résilientes : Etat des lieux, enjeux et opportunités pour le Cameroun ». Le Pr AVOM a alors présenté l'état des lieux, les enjeux et les défis d'un dispositif d'incubation performant au Cameroun. Il a rappelé que « les start-up africaines ont récolté près de 2,02 milliards de dollars en 2019 et ces chiffres suffisamment évocateurs devraient nous interpeller au niveau national. Ils révèlent l'énorme potentiel de créativité de notre jeunesse, source de création de richesses et d'emplois ». Pour ce qui est des enjeux, il a indiqué « qu'une incubation dite réussie devrait permettre le transfert et la valorisation de technologies, la diversification du tissu industriel, la promotion de certaines filières d'activité, et le développement de l'activité économique via la création d'entreprises performantes ». Il a alors recommandé de s'appesantir sur les facteurs à prendre en compte pour un modèle d'incubateur

Le MINPMEESA entouré des participants

approprié, lesquels devraient inclure les réalités du financement disponible, les priorités et les attentes des bailleurs de fonds, la disponibilité de compétences et des ressources, l'étendue géographique des incubateurs, de même que leur niveau d'impact, nécessaires pour un fonctionnement optimal de l'activité d'incubation au Cameroun.

La table ronde qui a suivi portait sur le thème central du Congrès et a été animée par le Ministre des PMEESA Achille BASSILEKIN III, le Ministre des Postes et Télécommunications Minette LIBOM LI LINKENG et le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Issa TCHIROMA BAKARY. Le Représentant de la Banque mondiale, le Directeur Général d'Afriland First Bank, le CEO de la Fondation E4 IMPACT, le Représentant Résident de l'IAI Cameroun, la Représentante du Directeur Général d'Orange Cameroun, et le représentant du MINDDEVEL ont également pris part aux travaux.

Sous la modération du Pr Viviane ONDOUA BIWOLE, l'animation de cette table ronde a permis aux membres du Gouvernement d'apporter tour à tour des éclairages sur les orientations gouvernementales en matière de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes dont l'énorme potentiel de créativité va bien au-delà des résultats actuels. Toute chose qui mériterait en tout état de cause, selon Madame le Ministre des Postes, d'être valorisée, encouragée et soutenue par le Gouvernement à travers des réformes et des subventions pour la mise en place d'un écosystème favorable à l'innovation pour la création d'entreprises pérennes et prospères. Les autres intervenants ont axé principalement leurs présentations sur les expériences locales et d'ailleurs concernant l'accompagnement, l'encadrement des porteurs d'idées de projets et startups mais aussi sur leurs multiples contributions à la construction d'un modèle d'incubation de référence au Cameroun.

Les orientations stratégiques et opérationnelles, ainsi que les recommandations fortes formulées au cours des assises ont pour but d'accompagner les structures d'incubation à se doter de ressources et de dispositifs techniques et managériaux pour renforcer le potentiel entrepreneurial et de créativité des jeunes en milieu scolaire, universitaire et/ou extrascolaire. Entre autres recommandations, il y a lieu de relever la nécessité d'élaborer une startup act pour permettre de définir, d'identifier, de catégoriser et de labelliser la qualité des startups au Cameroun et d'adresser, avec efficacité, les problèmes des porteurs de projets. Au sujet de la qualité des projets, il a été convenu par toutes les parties prenantes que le caractère de projet à fort potentiel de création de richesses et d'emplois constitue désormais dans le modèle camerounais le premier caractère de sélection des projets et que l'innovation, bien qu'important à promouvoir, est un ingrédient à prendre en compte. Pour assurer la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations dont l'évaluation sera faite en 2022 au cours de la 2e édition du CONIEC, une task force a été mise sur pied.

BEI

RESSOURCES FINANCIERES MUTUALISEES

La BEI et la Société Générale Cameroun ont signé une Convention le 17 novembre 2020 dans la ville de Douala, au profit du développement efficient des PME camerounaises.

Le Gouvernement et les signataires

La cérémonie de signature de la Convention d'octroi d'une ligne de crédit entre la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qui est l'institution de financement de l'Union européenne et la Société Générale Cameroun (SGC) a été présidée par le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat. En présence des autorités administratives de la ville et plusieurs autres invités de marque, le Ministre Achille BASSILEKIN III a rappelé que cette Convention intervient dans le cadre du programme d'appui de la Banque Européenne d'investissement (BEI) au secteur financier du Cameroun pour le financement des PME camerounaises. Il a salué cette action de la BEI qui, à travers ce financement à hauteur de 15 millions d'euros soit 10 milliards de franc CFA, vise à soutenir les entreprises camerounaises les plus pénalisées par l'incertitude pesant sur leurs activités ainsi que celles confrontées aux nombreux défis liés à la pandémie du Coronavirus. Pour lui, ce soutien permettra à coup sûr de renforcer la résilience de notre écosystème entrepreneurial afin de mettre sur pied des bases solides du processus de reprise post-covid, avec les entrepreneurs au chevet duquel tous les acteurs, notamment les pouvoirs publics, les partenaires financiers et multilatéraux, le secteur privé en général jouent chacun sa partition.

En signant cette Convention, Nikos Milianitis, Chef de la Représentation Régionale Afrique Centrale pour la BEI a indiqué que « cette cérémonie marque la concrétisation d'efforts et de travail soutenus entre Société Générale Cameroun et la BEI ». De même, elle « s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Team Europe » de l'Union européenne, qui vise à soutenir les pays partenaires dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, et à atténuer les conséquences socio-économiques immédiates de la crise sanitaire, notamment en appuyant le secteur privé, en particulier les PME ».

Marème Mbaye Ndiaye, Directrice Générale de la Société Générale Cameroun a quant à elle déclaré qu'« en Afrique, parce que le COVID-19 risque de causer des dommages permanents aux entreprises du secteur privé, la Société Générale et la BEI ont rapidement mis au point ce programme de prêts au secteur privé qui s'appuie sur la coopération existante et s'attaque à des difficultés d'investissement spécifiques que les entreprises doivent affronter dans toute l'Afrique centrale». Elle a invité par la même occasion les entreprises camerounaises à prendre contact avec la Société Générale Cameroun pour en savoir plus sur les modalités d'accès à ce nouveau programme.

Tout en félicitant le Conseil d'Administration et la Direction Générale de la Société Générale Cameroun pour les efforts inlassables consentis en direction des Petites et Moyennes Entreprises en leur permettant au quotidien de renforcer leurs capacités techniques pour favoriser le développement du Cameroun en général et du secteur privé en particulier, le MINPMEESA a rappelé que le choix d'y loger cette ligne de crédit n'est pas anodin. En effet, cet établissement s'est résolument engagé à renforcer ses produits en s'impliquant dans le développement de l'écosystème entrepreneurial camerounais.

«Cette convention d'octroi d'une ligne de crédit viendra ainsi dynamiser l'action des PME et des TPE camerounaises, et permettra de soutenir les efforts du gouvernement en faveur de celles-ci » a souligné le MINPMEESA au terme de cette cérémonie, tout en souhaitant à la BEI et à la Société Générale Cameroun un partenariat fécond et porteur d'opportunités pour les PME.

Inauguration and Partnership Agreement

JFN-IT E4 IMPACT CENTRE OPERATIONAL

On Wednesday 18 November 2020, the Minister of Small and Medium-sized Enterprises, Social Economy and Handicrafts presided over a twofold-ceremony in Douala: the first was the official inauguration of the JFN-IT E4IMPACT Accelerator, a centre for the promotion of Enterprises, and the second was the signing of the Partnership Agreement MINPMEESA – JFN – IT E4IMPACT

Echange de parapheurs

The event was enhanced by the presence of the Minister of Mines, Industry and Technological Development and some administrative authorities in Douala. Achille BASSILEKIN III welcomed the promoters for setting up this incubation centre. This centre "will provide local entrepreneurs and project owners with significant support for the growth of their enterprises and it will transform high-potential project ideas into real and prosperous enterprises with high social and environmental impact". According to him, this partnership falls in line with the entrepreneurial trend driven by the Ministry of SMEs which encourages the entrepreneurial culture which will be introduced in school syllabuses of our country.

This centre will serve as a meeting point for entrepreneurs and project owners to cooperate within the innovation platform in Cameroon. It aims at facilitating the acquisition of innovation and entrepreneurship skills in students, graduates, job seekers, workers; at mobilising enterprise leaders and donors who are part of the Centre for Development and Promotion of Enterprises dubbed JFN-IT E4 IMPACT CENTER. The incubation model of the said centre draws inspiration from the Commercial development programme in favour of young entrepreneurs in the ICTs and agro-industrial sectors. This centre will equally be used for the promotion of enterprises at regional and international levels, capable of combining economic output, social and environmental impact.

According to Mr Antoine NKOLO, General Coordinator of JFN Institute of Technology, the objective is to create a favourable working platform and to house a community of entrepreneurs bound by collaboration, innovation and entrepreneurship. Mr Nkolo is determined to support young Cameroonians to engage in entrepreneurship because "Entrepreneurship has undeniable benefits in the Cameroonian society".

According to the Chairperson of the said centre, Mr Alphonse NAFACK, this incubation structure is committed to the socio-economic development of our country through the implementation of various initiatives in favour of the youth in both the banking and education sectors. In fact, its goal is to work daily in order to provide sustainable solutions towards the employment of young graduates.

At the end of this twofold ceremony, the Minister of SMEs greatly commended the incubation activities put in place by public and private actors, and he reiterated the support of the Government in facilitating formalisation and issuance of licence procedures to private incubation structures, in order to boost the coherence and quality of our national incubation policies.

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENARIAT

Les apuis financiers et techniques ont été renouvelés par le minpmeesa à ses cibles entrepreneuriales au cours d'une série de visites effectuées par le Ministre Achille bassilekin iii et ses collaborateurs le 24 novembre 2020.,

Temps forts de la semaine

La première étape de ces visites à l'occasion de la 2ème édition de la Semaine Mondiale de l'entrepreneuriat a conduit le Ministre au Palais des Congrès de Yaoundé. Il y a procédé à l'ouverture solennelle de la Première édition du Forum Africain des Femmes Entrepreneures (FAFE), placée sous le thème « Financement de l'entrepreneuriat féminin et développement socio-économique ». Comme articulations majeures des célébrations, il y a lieu de relever les ateliers de partage d'expériences des femmes entrepreneures venues de plusieurs pays d'Afrique pour créer un véritable réseautage et accéder aux réalités du financement.

Pour le MINPMEESA, le Forum a été l'occasion « de mettre en évidence le rôle et la contribution des femmes entrepreneures qui représentent l'essentiel de la base productive de nos pays, bien qu'agissant encore pour la plus part dans le secteur informel». En saluant la mise sur pied du FAFE dédié à la promotion de l'entrepreneuriat féminin en Afrique en général et au Cameroun en particulier, le Ministre a rappelé que « l'entrepreneuriat féminin est un levier à actionner mais aussi à consolider. C'est à travers lui que nous aurons une augmentation significative du nombre d'entreprises exerçant dans le secteur formel ». C'est également par l'entrepreneuriat que le nombre d'acteurs qui concourt à l'augmentation des richesses et à générer des emplois stables va s'accroître, a-t-il ajouté.

Le Ministre et sa délégation ont mis le cap au Lycée Technique Bilingue de Nkolbisson, un établissement scolaire engagé dans la diffusion de la culture entrepreneuriale au Cameroun. Tout en félicitant le responsable de cet établissement pour la mise sur pied d'un club entrepreneurial et le lancement d'un processus d'incubation, le Ministre Achille BASSILEKIN III a promis apporter à ces futurs entrepreneurs et chefs d'entreprises, un appui financier, l'encadrement et l'accompagnement nécessaires pour leurs futurs projets d'entreprises.

La descente sur le terrain a été clôturée dans les locaux KIAMA S.A., entreprise spécialisée dans le domaine du numérique dont la mission est d'accompagner les entreprises, les organisations gouvernementales et non gouvernementales dans l'univers des TIC. Cette entreprise bénéficie de l'accompagnement technique du MINPMEESA depuis la mise sur pied de son projet de création. Selon le Secrétaire Général du MINPMEESA Joseph TCHANA qui conduisait la délégation du MINPMEESA à KIAMA, il s'agit d'un modèle d'entreprise à encourager. C'est alors qu'il a annoncé que dans le cadre de la répartition du Fonds de relance économique en faveur du secteur productif, l'entreprise KIAMA bénéficie d'un appui à hauteur de 4 millions de F CFA. Au regard de l'agenda dense de cette semaine mondiale, la clôture de la 2ème édition de la Semaine Mondiale de l'entrepreneuriat est prévue pour le 27 novembre avec à la clé une table ronde.

Appui financier

FONDS DE RELANCE ECONOMIQUE AU PROFIT DU SECTEUR PRODUCTIF

Une enveloppe de 2 milliards de FCFA a été allouée pour soutenir les promoteurs des PME, les artisans et les acteurs de l'économie sociale au Cameroun. Le MINPMEESA, en sa qualité de conseil du Gouvernement dans son domaine de compétence, procèdera de manière rigoureuse à la sélection des bénéficiaires dont les dossiers seront transmis au Ministère des Finances pour l'octroi d'appuis directs

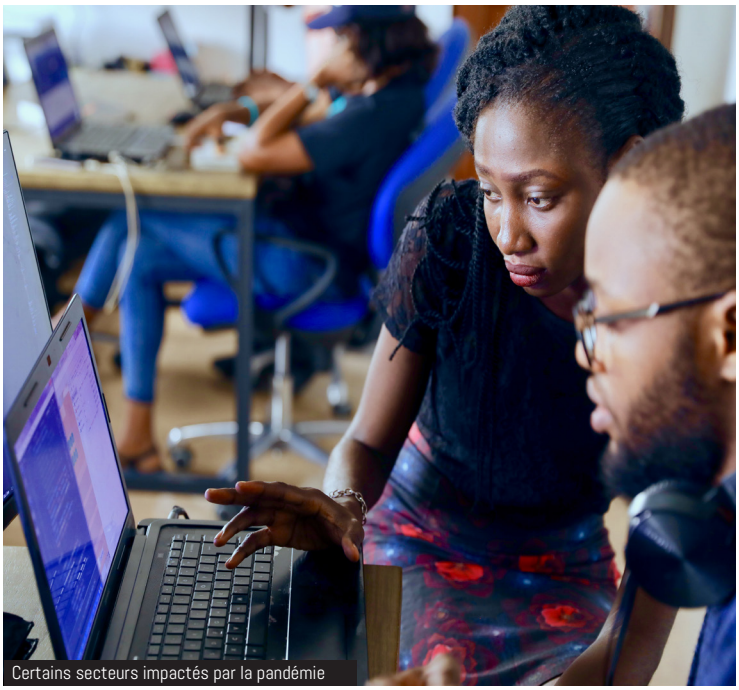

Certains secteurs impactés par la pandémie

L'enveloppe allouée au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) vise à soutenir, dans les dix régions du Cameroun, les entrepreneurs et entreprises à fort potentiel sinistrées à hauteur de 1,5 milliards de FCFA, ainsi que les sociétés coopératives fabriquant des masques artisanaux et des gels hydro-alcooliques à hauteur de 500 millions de FCFA. Le point de presse du Ministre des PMEESA du 05 octobre 2020 à Yaoundé, a servi de prétexte de lancement de l'appel à candidature pour bénéficier de ces importants appuis financiers. Achille BASSILEKIN III a également saisi cette occasion pour préciser les conditions d'accès auxdites ressources, rappeler le contexte ayant sous-tendu la mise à disposition de ces ressources et indiquer les différents guichets de financement prévus par l'Etat à cet effet.

A compter du 5 octobre 2020, date de lancement de l'appel à candidature, les dossiers des postulants seront reçus, contre récépissé, dans les délégations départementales et régionales puis acheminés progressivement avec avis motivé à la « Task Force » logée dans les services centraux du MINPMEESA. L'un des éléments clés du Dossier de candidature est le Formulaire de souscription disponible sur le site web du MINPMEESA www.minpmeesa.gov.cm, dans les délégations départementales, régionales, ainsi que dans les services centraux. Au bout de trente (30) jours, les résultats seront consolidés par la « Task Force ». Le Ministre publiera ensuite officiellement la liste des entreprises définitivement retenues avant la transmission de leurs dossiers au Ministère des Finances pour les engagements et la mise à disposition des ressources aux bénéficiaires.

Le Guide d'accompagnement des PME, artisans et organisations de l'économie sociale pour l'obtention des appuis directs édité dans les deux langues officielles et présenté à la presse indique les modalités d'identification et d'accès des PME auxdites ressources, plus précisément les conditions d'éligibilité, la liste des pièces à fournir, les modalités de sélection et les informations requises dans le formulaire. Il sera acheminé dans les délégations régionales pour dissémination auprès des différents acteurs concernés par cette opération. L'éligibilité à ce Fonds est déterminée aussi bien par les caractéristiques intrinsèques de l'entreprise notamment la taille, la situation financière, que par

son évolution conjoncturelle. Entre autres conditions d'éligibilité, il faut être une PME justifiant d'une existence légale, être affiliée à une instance faitière, opérer dans les secteurs ayant été fortement impactés par la pandémie du Coronavirus tels que la transformation agroalimentaire des produits locaux, l'économie numérique, la production des supports pour l'évènementiel…

Actions de l'Etat

Depuis l'apparition des premiers cas de la Covid-19 au Cameroun, le gouvernement sous la conduite du Premier Ministre, en application des Très Hautes Prescriptions du Chef de l'Etat, a pris un certain nombre de mesures pour limiter les effets sanitaires et socio-économiques de cette pandémie au Cameroun. Il s'agit de celles énoncées pour contenir la propagation du virus le 17 mars 2020 et de celles du 30 avril 2020 dites d'assouplissement visant à soutenir l'économie nationale et à soulager les secteurs les plus impactés à travers dix-neuf (19) mesures fiscales et sociales, chiffrées à hauteur de 114 milliards de FCFA. Par ailleurs, des concertations multi acteurs, regroupant les représentants du secteur public et du secteur privé ont été conduites sous la houlette du Premier Ministre Chef du Gouvernement, pour jeter les bases d'un soutien durable de l'Etat à l'économie nationale. C'est dans ce contexte que le processus de réponse s'est inscrit dans la conception et la mise en œuvre, d'une stratégie de riposte face à la Covid-19 combinant les mesures sanitaires et les mesures de soutien économique et social.

Le 31 mars 2020, sur instruction du Chef de l'Etat, un Fonds de Solidarité Nationale pour la lutte contre la Covid-19 a été mis sur pieds, dans lequel 1 milliards de FCFA avait été injecté comme fonds d'amorçage pour le financement des opérations relevant de la stratégie de riposte de la propagation de la pandémie. Ce fonds de solidarité alimenté par les contributions de l'Etat camerounais, les partenaires au développement, et des personnes physiques et morales camerounaises, s'est vu doter progressivement de ressources qui culminent à 180 milliards de FCFA à la suite du Collectif budgétaire du 3 juin 2020 découlant de l'ordonnance signée par le Chef de l'État. Ces ressources, participent donc de la mise en œuvre de la riposte axée autour de quatre piliers : le renforcement du système sanitaire ; la résilience économique et financière ; le renforcement de la recherche et de l'innovation ; et la résilience sociale et l'approvisionnement stratégique.

Synergie gouvernementale

Le Décret N°2020/3221/PM du 22 juillet 2020 du Premier Ministre a donc procédé à la répartition du Fonds Spécial de Solidarité Nationale. Outre les 2 milliards de FCFA du MINPMEESA au profit des artisans et acteurs des sociétés coopératives fabriquant des masques artisanaux et des gels hydro-alcooliques, ainsi que des PME à fort potentiel sinistrées, d'autres appuis similaires ont été octroyés à certains autres départements ministériels. Il s'agit des 10 milliards FCFA destinés au MINEPAT pour le soutien aux entreprises ; du milliard de FCFA alloué au MINMIDT pour le renforcement des capacités de production des industries pharmaceutiques locales ; des 6 milliards FCFA au MINADER pour soutenir les petites entreprises agricoles et les petits producteurs dans le cadre des filières riz, maïs, mil, production d'engrais organiques et de semence ; des 2 milliards FCFA du MINEPIA pour appuyer la production dans les filières poissons, poussins, petits ruminants, œufs, porcelets et alevins ; du milliard et demi (1,5) FCFA du MINPROFF pour la production des masques dans les 360 communes, pour l'acquisition et distribution d'équipements et intrants agropastoraux au profit de 3600 femmes ; et des 1,7 milliard de FCFA du MINTOUL dont 190 millions de FCFA mis à la disposition des Très Petites Entreprises et des Petites et Moyennes Entreprises du secteur de la restauration pour confronter les difficultés liées au ralentissement de l'activité économique consécutif à la Covid-19. D'autres types de financement se greffent à cette enveloppe, notamment celui de la BGFI BANK à travers sa filiale camerounaise, d'un montant de 10 milliards FCFA mis à la disposition du MINFI pour soutenir les PME et booster la reprise de leurs activités.

Parmi les administrations chargées d'articuler la riposte contre le ralentissement de l'activité économique, « le MINPMEESA agit dans ce processus en qualité de conseil du Gouvernement, dans son domaine de compétence, pour la sélection des acteurs dont les dossiers seront transmis au Ministère des Finances », a relevé le Ministre. L'appui permettra aux bénéficiaires de satisfaire de façon exclusive « aux besoins en intrants en vue d'augmenter leurs productions et/ou d'améliorer la qualité de leurs produits ; en équipements techniques et/ou en outillages en vue de renforcer leurs capacités techniques ; et en financement en vue de renforcer les capacités productives de leurs unités », a-t-il conclu.

Appui a l'entrepreneuriat feminin

LE MINPMEESA VA FINANCER L'INCUBATEUR DU GFAC EN 2021

L'annonce a été faite le 15 septembre 2020 par Achille BASSILEKIN III au cours de la Cérémonie d'inauguration de l'immeuble-siège du Groupement des Femmes d'Affaire du Cameroun (GFAC) où il représentait personnellement la Première Dame, Madame Chantal BIYA.

50 millions FCFA de seront injectés à l'incubateur féminin. Cet appui exceptionnel du Ministère des PMEESA a été applaudi par le parterre de personnalités invitées à la Cérémonie. Les membres du gouvernement, les sénateurs et membres de la représentation nationale, les membres du corps diplomatique, les directeurs généraux, les autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieuses ont, par leurs ovations, salué l'initiative. Il est question, pour le MINPMEESA, « de soutenir les efforts du GFAC et d'accompagner les porteurs de projets destinés à devenir des chefs d'entreprises capables de pérenniser leurs activités », a précisé le Ministre.

Dans son discours d'inauguration, Achille BASSILEKIN III a salué le dynamisme des différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial, surtout des membres du GFAC. « L'inauguration de l'immeuble-siège du GFAC est l'aboutissement de plusieurs années de sacrifices consentis par ces femmes entrepreneures », a-t-il indiqué. Elles ont tout bravé en prenant des risques pour mieux contribuer à la création de richesses et d'emplois dans notre pays. «Nous célébrons aujourd'hui la victoire de la témérité face aux contraintes que sont le difficile accès au financement auprès des banques commerciales, la concurrence déloyale générée par la mondialisation, la fragilité financière découlant de nombreuses incertitudes, les pesanteurs socioculturelles qui entravent leurs initiatives…», a souligné le Ministre.

Avant l'intervention de Monsieur le Ministre, le Maire de la ville de Yaoundé, Luc Messi Atangana, n'a pas manqué de féliciter le GFAC pour ce joyaux architectural construit grâce à l'appui des pouvoirs publics. L'édifice est, a-t-il souligné dans son mot de bienvenue, « le symbole vivant de l'engagement et du dynamisme des membres du GFAC ». Il a par ailleurs souhaité que la collaboration fructueuse entre le GFAC et le gouvernement se pérennise.

Au nom du Groupement, la Présidente Nationale du GFAC, l'honorable NTUBE NDODE Agnès, a remercié le Chef de l'Etat et son épouse pour leur contribution à l'autonomisation et l'épanouissement de la femme entrepreneure camerounaise. Elle a signifié sa reconnaissance au gouvernement pour le soutien indéfectible, et particulièrement au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat pour tout l'appui. Celui-ci leur a permis jusqu'ici d'atteindre leurs principaux objectifs, notamment aider les femmes commerçantes à migrer du secteur informel vers le secteur formel et à assurer leur autonomie dans leurs activités ; garantir la représentation des femmes actives au sein de l'administration et des organismes privés ; veiller à l'application du principe d'égalité des droits ; favoriser la création par les femmes d'activités génératrices de revenus et accroître celles existantes.

Cette cérémonie a également été l'occasion de remettre les parchemins de fin de formation aux apprenants de la première cuvée de la structure spéciale d'incubation du GFAC. La formation avait pour objectif d'outiller les jeunes femmes, les initier aux réalités du monde entrepreneurial afin de savoir contourner les obstacles auxquels elles seront confrontées lors du démarrage de leur parcours entrepreneurial. En remettant les parchemins, le Représentant personnel de la Première Dame, a demandé aux jeunes lauréates « de mettre à profit les enseignements reçus et de se démarquer afin de participer à leur tour au développement de notre pays ».

Journées de l'entrepreneuriat ethique au cameroun

XIIÈME EDITION SUR FOND D'OPPORTUNITES

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat Achille BASSILEKIN III, et son homologue de la Jeunesse et de l'Education Civique, Mounouna FOUTSOU, ont coprésidé, le 22 décembre 2020, la cérémonie d'ouverture de la douzième édition des Journées de l'Entrepreneuriat Ethique au Cameroun (JEC) tenue du 21 au 23 décembre 2020, au Palais polyvalent des sports de Yaoundé.

Placée sous le thème « Entreprendre en temps de crise », cette édition avait pour objectif de rappeler aux participants venus nombreux que les crises sont des opportunités à saisir. La mobilisation des coachs et experts partenaires autour des Conférences, débats, Business advices et success stories d'entrepreneurs visait alors à stimuler chez les entrepreneurs l'esprit d'entreprise indépendamment des saisons, à les édifier et à les outiller.

Lancé en 2009, les JEC sont une plateforme de coaching, un carrefour du donné et du recevoir qui permettent d'édifier la jeunesse et promouvoir la culture entrepreneuriale. Elles donnent des formations propices dans le domaine de l'Entrepreneuriat afin de permettre aux jeunes porteurs de projets de créer les richesses et les emplois.

Pour le Ministre Achille BASSILEKIN III, il s'agit d'une édition spéciale car elle intervient dans un contexte marqué par la crise du Coronavirus. Elle aura permis de comprendre « qu'entreprendre en temps de crise n'est pas uniquement prendre des risques, c'est également saisir des opportunités et surtout créer des besoins ». Il a salué la présence des jeunes participants, futurs entrepreneurs qui sont venus s'outiller afin d'affiner leurs différents projets d'entreprises.

Pour le promoteur M. Erika LINDOU, le thème de cette 12ème édition trouve sa justification dans le fait que la crise sanitaire actuelle a fortement impacté l'économie mondiale. Il était, selon lui, important de faire comprendre aux entrepreneurs qu'un bon entrepreneur se doit d'identifier les opportunités dans les difficultés, d'où la nécessité de présenter les aspects positifs de la crise. « La crise est un facteur d'accélération de l'économie », a-t-il rappelé, d'où la nécessité, pour les entrepreneurs de voir les choses dans le sens du verre à moitié plein. Les activités autour des JEC se poursuivent toute l'année à travers l'Ecole de Création des Richesses et l'Académie du Succès (magazine bilingue pour la promotion de l'entrepreneuriat et du développement personnel), les séminaires business et l'octroi des micros financements aux jeunes entrepreneurs.

En rappel, le 29 juillet 2020, les JEC ont franchi une nouvelle étape dans leur épanouissement par la signature d'une Convention de partenariat avec le MINPMEESA, marquant ainsi la volonté du Gouvernement à développer des synergies d'actions entre le secteur public et le secteur privé pour le renforcement de capacités des entrepreneurs camerounais dans la perspective de bâtir une masse critique de créateurs de richesses.

Entrepreneuriat jeune

LE MINPMEESA, LE MINEFOP ET LE MINJEC AU FRONT

Satisfecit assuré pour la 1ère Edition du Congrès international pour la promotion de l'entrepreneuriat jeune au Cameroun ayant réuni, autour des jeunes du Cameroun et de la diaspora, trois membres du Gouvernement

Les retombées du 1er Congrès international pour la promotion de l'entrepreneuriat jeune au Cameroun lancé le 17 décembre 2020 à Bangoulap sont multiples. Les entrepreneurs et startupeurs dont les projets innovants ont retenu l'attention du jury, ont été primés à hauteur de 3 millions de FCFA à la cérémonie de clôture du 19 décembre 2020. Au total, une dizaine de jeunes porteurs de projets a été récompensée selon différentes catégories : entrepreneuriat diaspora; entrepreneuriat social concernant les personnes vivant avec un handicap; entrepreneuriat numérique et entrepreneuriat agroalimentaire, etc. Pour son projet sur l'éducation avec des cours de soutien en ligne, Maxime Malieh, déficient visuel, a bénéficié d'un montant de 200 000F CFA. « Cet argent me permettra d'investir dans le Marketing, avec pour objectif de toucher plus de personnes sur notre plateforme de tutorat pour une connectivité croissante entre enseignants, répétiteurs et apprenants », a-t-il annoncé. Le jeune entrepreneur qui s'autofinance pour l'instant rêve de créer plus d'emploi grâce à un meilleur accompagnement de l'Etat et de ses partenaires. Sa préoccupation trouve ainsi un ancrage dans le thème du Congrès intitulé « Engagement pour l'entrepreneuriat jeune ».

Le soutien sollicité par la jeunesse tout au long du Congrès a eu un écho favorable. Pour ces projets qui méritent un accompagnement, « nous allons activer tous les dispositifs permettant de garantir, pour certains entrepreneurs avancés dans leurs projets, un affinage de leurs concepts. Pour les projets en phase embryonnaire, une mobilisation financière auprès des partenaires et mécènes pour donner naissance à leurs projets d'entreprise sera faite », a promis Achille BASSILEKIN III. Le Ministre des PMEESA souhaite par ailleurs que la caravane d'éveil entrepreneurial se multiplie dans d'autres régions du Cameroun pour contribuer à son émergence économique. La marraine de l'évènement, Yvette NANA, a dit inscrire son action dans ce dynamisme régional puisque « la caravane s'étendra en effet dans les 10 régions du pays afin de redonner confiance à la jeunesse et de mobiliser autour d'elle des mécènes et partenaires associés capables de les sortir du désœuvrement en soutenant leurs projets ».

Le Ministre Mounouna FOUTSOU de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) a signifié la disponibilité du MINJEC pour un accompagnement de proximité. Il a demandé aux jeunes primés de se rapprocher de son département ministériel afin de bénéficier des opportunités qu'offrent les différents programmes. Issa TCHIROMA pour sa part a dit profiter du Congrès pour « apporter des réponses concrètes et idoines aux multiples préoccupations des jeunes ». Il a promis donner aux jeunes présents à Bangoulap « un appui digne de celui d'un fils du terroir », puisqu'il

a subi pendant son séjour, « une transfiguration ». A l'occasion de leur mission d'encouragement, le Ministre des PMEESA, le MINJEC et le MINEFOP ont tous les trois été élevés au titre noble de Mbeu Ngaze (ce qui signifie « celui qui soutien ») par le Roi Bangoulap, sous le regard attentif du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU), Celestine KETCHA Courtes, déjà auréolée de tous ces titres traditionnels et invitée pour la cérémonie de clôture.

L'autre grande articulation de ce Congrès a été la Conférence des Ministres du 18 décembre 2020 avec les jeunes entrepreneurs et les élèves des établissements de la ville. Ces derniers, dans un exercice de questions/réponses, ont présenté leurs préoccupations aux membres du Gouvernement. Celles-ci concernaient davantage les moyens d'accès à l'emploi, les dispositifs d'accompagnement des projets des jeunes, l'accès au financement, etc...Dans leurs réponses, les membres du Gouvernement ont été persuasifs. Ils ont invité les jeunes à être offensifs dans leurs démarches et à privilégier la création d'emploi à la quête de celui-ci. L'insertion professionnelle est truffée d'embûches, ont-ils reconnu, mais ce n'est qu'en affrontant et contournant les difficultés rencontrées au terme de leur formation que les jeunes impulseront un changement de paradigmes et créeront plus de richesses.

Après l'expérience de Bangoulap dans le département du Ndé, Région de l'Ouest, la caravane du Congrès International pour la Promotion de l'entrepreneuriat Jeune au Cameroun devra se déployer en 2021 dans la Région du Centre, plus précisément dans la ville de Bafia, chef-lieu du Département du Mbam-et-Inoubou.

Formation a la PNPE

LES CAPACITES DES LAUREATS DE LA 1ERE CUVEE RENFORCEES

Déjà opérationnels depuis le 22 juillet 2020, les 18 entrepreneurs sortis de la Pépinière Nationale ont reçu, du 7 au 11 septembre 2020, une formation complémentaire en qualité, sécurité, hygiène et environnement.

La Les apprenants ont bénéficié, pendant une semaine, de l'expertise d'une équipe de formateurs dynamiques et qualifiés. L'équipe conjointe MINPMEESA - PNPE Edéa -USCP-C2D/MINEFOP a dispensé, à compter du 7 septembre 2020, des enseignements théoriques et pratiques. Elle a transmis aux lauréats des connaissances sur les questions liées au système documentaire et communication, au management de la qualité, à l'hygiène, à la santé, à l'environnement et à la sécurité au travail, notamment dans le domaine de l'agro-industrie. L'objectif a été de rendre les bénéficiaires encore plus compétitifs, notamment grâce aux descentes effectuées sur le terrain en vue d'une meilleure assimilation des enseignements.

Au terme de la formation, les lauréats ont reçu leur parchemin le 11 septembre 2020 au cours d'une

cérémonie co-présidée par les ministres Achille BASSILEKIN III des Petites et Moyennes Entreprises et Issa TCHIROMA BAKARY de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cette cérémonie qui vient ainsi matérialiser le partenariat signé en 2015 entre le MINPMEESA et le MINEFOP, a été l'occasion pour les deux membres du Gouvernement, de réaffirmer leur satisfaction mutuelle pour la synergie et la solidarité de leurs actions.

En remettant les attestations, le Ministre des PME a édifié les bénéficiaires sur les règles générales, mais également sur l'apport pratique de cette formation sur le développement de l'entreprise. « Cette formation complémentaire est fondamentale pour la pérennité de vos entreprises respectives qui se doivent d'être orientées vers la satisfaction des clients », a-t-il relevé. Il n'a pas manqué de féliciter les récipiendaires pour « leur disponibilité à cet exercice d'apprentissage et de perfectionnement dans la discipline, la rigueur et l'humilité ». Les formations de cette nature, a-t-il ajouté, permettent de considérer « les exigences d'hygiène et de sécurité, tant en matière de protection des biens et services qu'en ce qui concerne les conditions de travail et les ressources humaines utilisées dans le processus de production ».

Pour sa part, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, a réaffirmé les efforts du Gouvernement à encourager la jeunesse et à faire d'elle les bâtisseurs de leur propre nation. « Nous œuvrons ensemble pour mettre à la disposition de nos jeunes les connaissances nécessaires leur permettant d'être soit des porteurs de projets, soit des employeurs », a-t-il rappelé. « Une fois sur le marché de l'emploi, avec ces qualifications, ils sont prêts à exercer le métier pour lequel le patronat les sollicite », a-t-il renchéri.

Dans son allocution de bienvenue, le Maire de la Ville d'Edéa a exprimé toute sa reconnaissance à ses deux hôtes pour la transformation de la ville en pôle d'incubation et de développement des entreprises.

Les lauréats, quant à eux, ont exprimé leur gratitude à l'endroit du gouvernement qui œuvre à faire d'eux, non plus des chercheurs d'emploi, mais des créateurs d'emploi. Ils ont promis mettre à profit cette formation pour booster leurs entreprises respectives. L'engagement a été pris devant un parterre de personnalités composées d'autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieuses.

TEMOIGNAGE / TESTIMONY

« La PNPE nous a aidé à monter des business plans crédibles et compétitifs »

Marvis BISSO

Promoteur de la startup B2M agro-industrie, région du Sud

Ingénieur agro industriel diplômé de l'Ecole polytechnique de Maroua, nous avons déjà sur le marché deux produits, notamment les jus de fruits naturels et le vin de palme conditionné. Actuellement, grâce à la Pépinière nationale Pilote d'Entreprises d'Edéa (PNPE), nous sommes en train de promouvoir de nouveaux produits que sont les biscuits et le pain à base de farine locale, sans gluten. Ce projet naît dans un contexte où la consommation des produits de boulangerie et pâtisserie croît de façon exponentielle au Cameroun. Nous nous sommes alors demandé pourquoi continuer d'importer le blé alors que nos farines locales peuvent servir à la fabrication de ces produits de grande consommation. L'évaluation de notre projet est de 30 millions 400 milles. L'Etat à travers la PNPE nous a aidé à monter des business plan crédibles et compétitifs. Nous avons acquis des compétences de bon entrepreneur. La formation complémentaire en qualité, hygiène, santé, environnement et sécurité au travail que nous avons reçue à la PNPE a été capitale. Cette formation transversale nous permettra également d'implémenter de façon efficiente le management de nos entreprises. J'interpelle tous les jeunes qui pensent que le bonheur est ailleurs, ceux qui attendent sans effort la main tendue de la fonction publique à se rendre à l'évidence qu'il y a tellement d'opportunités au Cameroun. Ils doivent chercher l'information, se rapprocher des structures de formation, des ministères tels que le MINPMEESA et le MINEFOP pour bénéficier des opportunités qui s'y trouvent.

« Bring up ideas, utilising them and they will be able to be funded »

John Chia NYUOH
Entrepreneur, North West Region

My project is Cocoa Pod Breaking Machine Production Unit, which is a national pilot business nursery. Before coming for the training in Edea, I was actually at the base, not having anything that could make me competitive. I have been trained on how to bring up the business competitively, to mold the business and to push it to make a lot of benefits, and finally to increase the quality of our product. The training helped me so much because I didn't know the international, national and regional standard. This pushed me into knowing why I have to standardize my business and helped me to be able to compete at the international level. Now I know what it takes to market out of the country. I actually have customers out of the country who needed products and I was thinking I should just produce and send to them, but if I had done so, I would have been in trouble. The total cost of it is one hundred and ninety-one (191) million francs, and the State is accompanying us to have this business come through. I would like to tell my friends, Cameroonians out there, that we can make possibilities happen in Cameroon. If they are able to bring up ideas, utilising them, they will be able to be funded.

« Nos compétences ont été boostées et la production de nos produits a été modernisée »

Abraham TOUMBA, ***Promoteur de l'anacarde, Nord Cameroun***

Nous produisons, transformons et commercialisons l'anacarde, fruit juteux cultivé dans la région du Nord Cameroun. Nous transformons ce fruit en jus, amande et huile d'amande. Avant de venir en formation à la PNPE, nous menions notre activité de façon artisanale. Dès notre arrivée dans cette structure, nos compétences ont été boostées et la production de nos produits a été modernisée, respectant toutes les normes de qualité, d'hygiène et environnementales. L'Etat nous a promis un accompagnement pour notre entreprise dont les charges s'élèvent à 490 millions 955 mille 440 francs. Nous espérons donc avoir très bientôt nos produits sur le marché. En plus de cet accompagnement financier, nous bénéficions également des appuis techniques sur le terrain ainsi que d'un encadrement de proximité. Nous encourageons les jeunes entrepreneurs qui utilisent encore des méthodes archaïques à se rapprocher de la PNPE pour acquérir plus de compétences et être leader dans leurs domaines.

« Il est utile d'avoir des projets répondant aux divers problèmes rencontrés au quotidien »

Sylvain MBOUOPDA
MOUDINDOH, ***Porteur de projet, région du Littoral***

Nous portons le projet de conception de système automatisé d'arrosage au Cameroun, composé d'équipements favorisant l'irrigation. Notre projet est destiné à s'implanter à Ngaoundéré et a pour cible les agriculteurs. La formation à la PNPE a porté, entre autres, sur la rédaction de notre business plan, ce qui nous a permis de mieux connaître et cerner notre marché. Nous avons procédé à des études de marché à la PNPE et avons également pu évaluer nos techniques de production. La formation complémentaire nous a permis d'enrichir nos connaissances en matière de qualité, d'hygiène, de santé, d'environnement et de sécurité au travail. Nous avons également pu avoir des idées concises sur nos propres projets. Nous souhaitons dire à la jeunesse camerounaise qu'il est utile d'avoir des projets qui répondent aux divers problèmes rencontrés au quotidien, de les formuler en idée, et à tout moment, lorsqu'il y a des occasions comme celles de cette formation, d'y participer car là réside la vraie valeur humaine.

« Youths, your dreams can be made in Cameroon »

Sirri AZINWI MFONKA'A
Producer of coconut oil, North West Region

As an incubated student, my project was producing coconut oil manually and the National Business Pilot Center made it possible for me to see a bigger and clearer view of industrial production of coconut oil in Cameroon; something that is not yet existing in Cameroon. At my arrival, there are many things I did not know about business, about creating an enterprise or running a business in the Cameroonian context. But through the program of making a business plan, we were taught how to make the financial part of the business, what your objectives are, what your mission should be. We learned it not as people think it but as it should be, according to the norms of Cameroon. We had a second phase of the training which permit us to know that there are international, regional and national norms that regulate all these areas. For us as entrepreneurs, it is very useful for our workers but event for the whole world since it affects the environment. So, the State has decided to accompany our enterprise Mac Oils which with the sum of fifty nine (59) million francs CFA, which happens to be the cost of our project. To the young people I can advised that whatever you are doing, just do it diligently. There are many opportunities. Take time, check out those opportunities and you will be surprised at what the State can do for you. You will see a greener pasture in Cameroon and will see that even your dreams can be made in Cameroon.

Téléchargez le numéro précédent en scannant ce QR Code

MINPMEESA

Scan me

PLUS D'INFOS SUR

www.minpmeesa.gov.cm

www.MyBusiness.cm

www.facebook.com/Minpmeesa

Valorisation des produits artisanaux

LES TECHNIQUES DE PACKAGING APPRISES AUX ARTISANS

Le Centre International de l'Artisanat de Yaoundé (CIAY) a servi de cadre à l'atelier de renforcement des capacités des artisans en techniques de packaging, présidé le 19 novembre 2020 par le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

Placé sous le thème « Le packaging, un facteur d'amélioration de la compétitivité des produits artisanaux », cet atelier avait pour objectif d'outiller les artisans en techniques d'amélioration du Packaging pour une meilleure intégration de leurs produits sur le marché local et international. Il visait également à mettre en relation les parties prenantes en vue de rendre les produits artisanaux camerounais compétitifs et de développer durablement ce secteur.

Pendant deux jours, il a été question de répondre aux besoins concrets des participants en s'appuyant sur des cas théoriques et pratiques du benchmarking entre acteurs, partenaires, et structures en charge du packaging pour rechercher des marchés potentiels en vue de valoriser les produits artisanaux et susciter la préférence nationale.

Pour le Ministre Achille BASSILEKIN III, le packaging représente une dimension majeure pour renforcer l'attractivité d'un produit et par-dessus tout son caractère vendable. « Ayant constaté que chaque année, bon nombre de produits artisanaux (soit 95%) ne parviennent pas à convaincre, à attirer les regards ou à être bien commercialisés en raison d'une mise en valeur inadaptée, le MINPMEESA, dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, a tenu à mobiliser les artisans et les structures de fabrication de conditionnement afin qu'ils puissent travailler ensemble et dégager des solutions innovantes. Lesquelles seront rendues opérationnelles pour que les produits de notre artisanat soient valorisés ici et ailleurs, ainsi que la production artisanale nationale dynamisée», a souligné le Ministre des PMEESA.

STRUCTURATION DU SECTEUR AU CŒUR D'UN ATELIER A YAOUNDE

Le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et non institutionnels s'est fait autour d'un atelier qu'a abrité le Centre International de l'Artisanat de Yaoundé (CIAY), le 10 septembre 2020

Réunis autour d'un objectif commun, les acteurs du secteur de l'artisanat ont tablé sur les moyens à mettre en œuvre pour une structuration adaptée à leur besoin. L'atelier de renforcement des capacités des acteurs institutionnels et non institutionnels à la structuration de l'artisanat visait l'accompagnement desdits acteurs à l'élaboration d'un plan de structuration des filières artisanales à fort potentiel de croissance. Ledit atelier, présidé par le Secrétaire Général Joseph TCHANA, a connu un écho favorable. Pour l'occasion, des experts ont entretenu les artisans et les organisations professionnelles sur les différentes thématiques et à la fin des travaux, les recommandations ont été formulées.

Concernant les thématiques, certaines questions évoquées ont porté sur l'identification des obstacles liés à la structuration de l'artisanat et la proposition des pistes de solutions. Il a également été question d'identifier le rôle des responsables des principaux groupements d'artisans dans le processus de structuration de l'artisanat camerounais et de proposer un modèle de structuration.

Après ce brainstorming, des recommandations fortes ont été formulées : sensibiliser les acteurs sur la nécessité d'être structurés ; assurer la transparence dans la gestion des différentes instances ; organiser des sessions de sensibilisation des instances faîtières ; élaborer un guide d'aide à la structuration des artisans ; mettre sur pied une chambre des métiers et élargir la concertation aux associations professionnelles ; faire un diagnostic organisationnel des structures existantes ; veiller à la gratuité de l'enregistrement des artisans et des entreprises artisanales dans les bureaux communaux des artisans ; encourager les artisans à payer l'impôt libératoire ; faire suivre les artisans par les Centres de Gestion Agréés (CGA) et adopter les coûts de prestations à leurs besoins.

Il est important de relever que dans le cadre de cette structuration, les acteurs ont été répartis par secteurs d'activités, notamment l'artisanat d'art, l'artisanat de service et l'artisanat de production. Ils sont sortis de la formation aguerris en matière de stratégies, de techniques et de méthodes leur permettant de mieux développer leur secteur.

Pour le Secrétaire Général, « cette structuration implique une organisation stratégique pouvant s'opérer au niveau régional, départemental, local ou même par secteurs d'activités. Pour l'instant, le choix est porté sur lesdits secteurs d'activités. La structuration permettra à terme d'avoir, par secteur, une organisation faîtière avec ses démembrements sur le terrain pour offrir des opportunités plus grandes de représentation dans les organes de décision. Une influence qui sera davantage perceptible au niveau des collectivités territoriales décentralisées, au regard de l'actualité ».

Au sortir de la formation, les acteurs du secteur de l'artisanat pourront, grâce aux échanges riches et fructueux, mutualiser leurs forces et leurs compétences pour apporter une plus-value à l'artisanat et au Produit Intérieur Brut et, participer davantage à la croissance économique nationale.

VERS LA CREATION D'UN GUICHET UNIQUE

Le MINPMEESA met en place un bureau de facilitation des exportations des produits artisanaux au Cameroun à l'occasion d'une concertation multilatérale animée à Yaoundé, par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat

Mettre sur pied un dispositif permettant l'épanouissement des artisans et le développement du secteur de l'artisanat, tel a été l'objectif principal de la concertation que le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Achille BASSILEKIN III, a présidée le 20 août 2020, au Centre International de l'Artisanat de Yaoundé (CIAY).

Cet atelier de concertation, en vue de la mise en place et du fonctionnement du bureau de facilitation (guichet unique) des exportations des produits artisanaux au Cameroun, a réuni les représentants des administrations et structures pressenties pour le Comité Interministériel du 20 au 21 août 2020. Il est question entre autres, de définir les modalités de mise en place et de fonctionnement de ce bureau de facilitation des exportations des produits artisanaux, de proposer un modèle d'organisation structurelle, de concevoir les services offerts par ledit bureau et d'en définir le mode de gestion. Les travaux dudit atelier ont consisté en la collecte des contributions et les participants ont pu mettre leur expertise en exergue dans l'optique de l'exploitation de certaines thématiques, notamment la définition du mode de gestion et de fonctionnement, la proposition d'une procédure d'exportation des produits artisanaux et la proposition des mesures visant à faciliter le passage des détenteurs de produits artisanaux au niveau des différents postes de contrôle, à savoir la Douane, l'Eco-garde et la Police des frontières.

En ouvrant cet atelier, le Ministre Achille BASSILEKIN III a rappelé les raisons et l'importance d'une telle initiative. Il s'agit d'apporter des réponses à une préoccupation qui avait été soulevée par les artisans au cours de l'une de ses visites de terrain, notamment le ralentissement dans la commercialisation des produits artisanaux. Cette situation était caractérisée par la complexité et la lourdeur des procédures, la multiplicité de réglementations issues des différentes administrations dont les procédures s'entremêlent et créent d'énormes confusions. Face à cet état de chose, et fort du sentiment de responsabilité vis-à-vis de ce secteur, le Chef de Département Ministériel avait ainsi promis d'explorer des pistes de solutions afin de résoudre les problèmes liés à l'exportation et la vente de leurs produits sur le marché national et international. Aujourd'hui, la mise sur pied de ce bureau de facilitation apparaît comme un outil capable de résoudre de façon efficace et pérenne ce problème et favoriser l'harmonisation et la synergie d'actions de toutes les administrations qui interviennent dans ce processus, à l'effet d'améliorer et de faciliter l'exportation des produits artisanaux.

Dans sa mission d'élaboration et de mise en œuvre de la politique de développement du secteur de l'artisanat qui contribue de façon significative à la création d'emploi et à la hausse du Produit Intérieur Brut (PIB) de notre pays, le MINPMEESA envisage au terme de cette concertation, d'installer ce guichet unique dans des endroits stratégiques, à l'instar des aéroports, des ports et des frontières terrestres. Désormais, les artisans producteurs, les détenteurs et les acheteurs de produits artisanaux, ne se heurteront plus à aux contraintes liées au paiement des taxes parfois supérieures au prix d'achat de leurs marchandises et pourront rendre l'activité commerciale dans le domaine de l'artisanat plus fleurissante.

Au terme des travaux qui se sont achevés le 21 août 2020, les participants ont formulé des recommandations aux différentes parties prenantes dans le plus grand souci de développer l'artisanat camerounais.

INTERVIEW

« MINPMEESA IS IMPROVING ITS SUPPORT OFFERS IN TERMS OF ADVICE, BUSINESS CREATION, COMPETITIVENESS, ACCESS TO FINANCING AND ACCESS TO ITS TARGET MARKETS ».

Achille BASSILEKIN III, Minister of SMESEH

The Head of State announced a series of measures in favour of small and medium-sized enterprises at the beginning of his seven-year term. How are these measures being implemented at your level?

In his inauguration address of 6 November 2018, the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA outlined the pillars of his action during his seven-year term. He highlighted the fact that as in all other countries of the world, Cameroon is undergoing a process of change. Consequently, it is a matter for us to ensure that we consolidate our achievements, while exploring new avenues, enabling us to seize every opportunity to make Cameroon a stable, modern and socially advanced country. It is in this context that the ministry I am in charge of, is working to translate these guidelines into operational measures aimed at providing close supervision to our targets which are SMEs, craftspeople and Social Economy organisations.

While pursuing the dynamic of proposing and designing more inclusive public policies and the emergence of a productive, diversified and competitive economic fabric capable of promoting strong and sustainable growth, MINPMEESA, together with its various supervisory bodies, instruments and programmes, ensures the regular improvement of support and advisory services in the creation of viable and sustainable businesses, the improvement of competitiveness, access to financing and access to the markets of its target. Thanks to these combined efforts, the following results can be observed: i) the multiplication of salespoints specifically dedicated to the sale of products and services «Made in Cameroon» as well as the presence on the shelves of large local, sub-regional and continental retailers, the products and services of our SMEs which compete those from abroad ; ii) the creation of businesses in all the capitals of our ten regions within 72 hours has become a reality. iii) the demography of SMEs is better controlled in order to provide them with substantial added value, thanks to the effectiveness of the online SME registration portal « www.fnpme.cm «. iv) The National Pilot Business Nursery of Edéa is now operational ; v) the business creation curve is constantly increasing, with an observed improvement in the rate of manufacturing business creation thanks to the introduction of several incentives (optional recourse to the notary for the creation of a Limited Liability Company with the possibility of creating it from 100,000FCFA, tax exemptions and allowances for SME members in the Approved Management Centres, direct financial support to meet the needs relating to the acquisition of fixed or current assets of SMEs, etc.). vi) clients are increasingly resorting to local expertise within the framework of the implementation of major infrastructure, energy and mining projects, thus enabling sub-contracting SMEs to gain considerable market share in the implementation of these large-scale works. vii) a change in the migration of actors from the informal sector to the formal sector, with the corollary of the emergence of a new category of economic actors better known as start-ups, most of which emerged from public incubation centres that regularly benefit from government subsidies.

Funding remains a major concern for young entrepreneurs. What are the possible solutions to this concern?

As Cameroon approaches the implementation of the second phase of the GESP to support its emergence by 2035, the pre-eminence of the challenge of ensuring access to finance for SMEs / VSEs / Startups is at the centre of government concerns. The national economic model today is based, to a large extent, on support for private initiatives, especially innovative ones led by young people. However, any innovative initiative needs adequate investment, hence the need to mobilise secure, efficient and sustainable financing. In this context, in addition to the non-financial support that the SME Promotion Agency provides to this target, in 2019 it signed partnership agreements with commercial banks in order to facilitate access to financing for SMEs. In addition, very recently and on the instructions of the President of the Republic, a Prototyping

Support Fund was set up at the SME Promotion Agency to finance innovative projects led by young people. In this vein, it is worth mentioning that at the end of the prototyping competition launched by the APME between 15 June and 15 July 2020, the «Proto Fund» made public its first results on 11 August 2020. Thus, 20 holders of innovative and marketable projects have benefited from subsidies of a cumulative amount of FCFA 50 million for the purpose of perfecting their prototyping process. As regards more specifically the Cameroonian Bank for SMEs, the latter is taking over to complete the support process of the APME by granting loans to SMEs under less restrictive conditions than those applied by other banks. Moreover, the action of the incubation centres is not negligible in that their support mechanism makes it a point of honour to ensure the maturation of the projects of the incubated SMEs through the establishment of quality business plans which contribute to making the projects in question viable and bankable with the financing institutions. Moreover, last January we signed a financing agreement for an amount of 12 billion euros with the European Investment Bank whose funds were lodged with two financial institutions of the place (PRO-PME and Commercial Bank Cameroon), in order to provide a significant solution to the financing of SME activities. Other initiatives are under way to: i) establish a regulatory framework to encourage the arrival of appropriate financial intermediaries for start-ups and SMEs; ii) initiate exchanges with the National Credit Council on leasing and venture capital offers; iii) put in place risk-sharing tools to facilitate access to financing, but above all to boost the SME sub-fund at the Central African Stock Exchange (Bvmac).

What actions have been carried out to support SMEs and craftspeople in this difficult period of Covid-19?

Since 5 October 2020, we launched a call for applications for SME promoters, craftspeople and actors of social economy organisations, so that they can benefit from the Economic Recovery Fund for the benefit of productive actors. The support which amounts to CFAF 2 billion for MINPMEESA is distributed around the support to the craftspeople and social economy actors, within the framework of the production of hydro-alcoholic gels and face masks up to CFAF 500 million and, in parallel, in favour of the entrepreneurs and the heavy-stricken enterprises for an amount of CFAF 1.5 billion. The said fund is the result of the distribution of the Special National Solidarity Fund for the fight against coronavirus and its economic and social repercussions, transcribed in Decree N°202020/3221/PM of 22 July 2020 of the Prime Minister Head of Government. The Head of State, H.E. Paul BIYA decided to set up this National Solidarity Fund on 31st March 2020, and injected into it as a seed fund CFAF 1 billion for the financing of operations falling within the scope of the strategy to respond to the spread of the pandemic in Cameroon.

This fund fed by contributions from the Cameroonian State, development partners, and Cameroonian natural and legal persons, has been progressively endowed with resources that culminate at CFAF 180 billion following the Budgetary Collective of 3 June 2020 resulting from the ordinance signed by the Head of State. These resources, therefore, contribute to the implementation of the response centred around four pillars, namely the strengthening of the health system; economic and financial resilience; the strengthening of research and innovation; and social resilience and strategic supply.

In addition to Minpmeesa, other administrations have also been mandated to provide significant support to SMEs. These include the Ministry of Economy, Planning and Land Management (MINEPAT) which is the depository of CFAF 10 billion for business support; the Ministry of Mines, Industry and Technological Development (MINMIDT) which has been provided with CFAF 1 billion to strengthen the production capacity of local pharmaceutical industries; the Ministry of Agriculture and Rural Development (MINADER) to support small agricultural enterprises and small producers in the rice, corn, millet, organic fertiliser and seed production sectors to the tune of CFAF 6 billion; the Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries (MINEPIA) with an allocation of CFAF 2 billion to support production in the fish, chicks, small ruminants, eggs, piglets and fry sectors; the Ministry for the Promotion of Women and Family (MINPROFF) for the production of masks in the 360 councils, for the acquisition and distribution of equipment and agro-pastoral inputs for the benefit of 3,600 women for an amount of 1.5 billion FCFA and finally, the Ministry of Tourism and Leisure (MINTOUL) which received an allocation of 1, 7 billion CFAF of which 190 million CFAF made available to Very Small Enterprises and Small and Medium Enterprises in the catering sector to face the difficulties linked to the economic slowdown following the Covid-19. Other types of financing have been added to this envelope made available to Very Small Enterprises and SMEs. The BGFI BANK through its Cameroonian subsidiary made available to the Ministry of Finance (MINFI), on 1 September 2020, a financing line of CFAF 10 billion to support SMEs and boost the recovery of their activities. This support is aimed at exclusively meeting the needs for inputs to increase their production and/or improve the quality

strengthen their technical capacities; and financing to strengthen the productive capacities of their units. They represent one more effort within the framework of the sacrifices made by the State to keep our country's productive sector afloat. It is worth recalling that the 19 fiscal and social measures made public on 30 April 2020 have been estimated at CFAF 114 billion.

Alongside these recent actions, MINPMEESA has carried out various actions to accompany SMEs, notably on : i) the enhancement and promotion of products made in Cameroon manufactured in Cameroonian SMEs through institutional and technical support to promotional campaigns; ii) the promotion of innovative start-ups in the digital sector to popularise e-commerce and promote the use of digital tools within SMEs; iii) the linking of SME promoters with international organisations, such as the International Labour Office, to facilitate their participation in specific capacity building programmes offered by these organisations on business management in times of crisis. Moreover, in addition to this, craftspeople housed at the International Handicrafts Centre of Yaounde Cameroon and those of the functional Regional Handicraft Villages, have benefited from a 50% reduction on rents during the period from March to April-May 2020.

Book signing

"SUBLIMES TABLES" BETWEEN TRADITION AND MODERNITY

While presiding over the book signing ceremony of "Sublimes Tables", the Secretary General, on behalf of the Ministry of SMEs, emphasised the need to restore the value of Cameroonian art, an important lever of national economic growth.

The Book promoting handicraft

Mr Joseph TCHANA, as personal representative of the Minister of Small and Medium-sized Enterprises, Social Economy and Handicrafts, chaired on 29 October 2020, the book signing of "Sublime Tables" subtitled '' L'Art de la Table à l'Africaine" by Rachel SABZE Haman MANA. This ceremony took place at the Yaounde International Handicraft Centre of (CIAY), in the presence of members of the diplomatic corps and several other guests.

During the ceremony, "Made in Cameroon" handicraft products were in the spotlight. According to the author, this book results from a shocking remark. "That of having been struck by the proliferation of plastic bags in our kitchens, pots and tables, as well as imported kitchen utensils which have considerably replaced ours". This book is therefore an invitation into symbiosis between tradition and modernity. It reminds us of "the necessity to move back to the use of our traditional materials and the importance of reconciling our African way of being with the presentation of our tables and dishes as it was done in the yesteryears".

While congratulating the author for of this significant work of art, the Secretary General of MINPMEESA encouraged everyone "to turn resolutely towards the use of our handicraft products, especially those made with local materials; earthen (pottery and ceramics), wooden (trunk and green leaves)". This return to our roots will enable our craftspeople to expand and make turnover thanks to the high demand, and thus boost more effectively the economic growth of our country, he added. Rachel SABZE Haman MANA, whose book is published by Schabel, is promoting Cameroonian arts and handicraft in her own way.

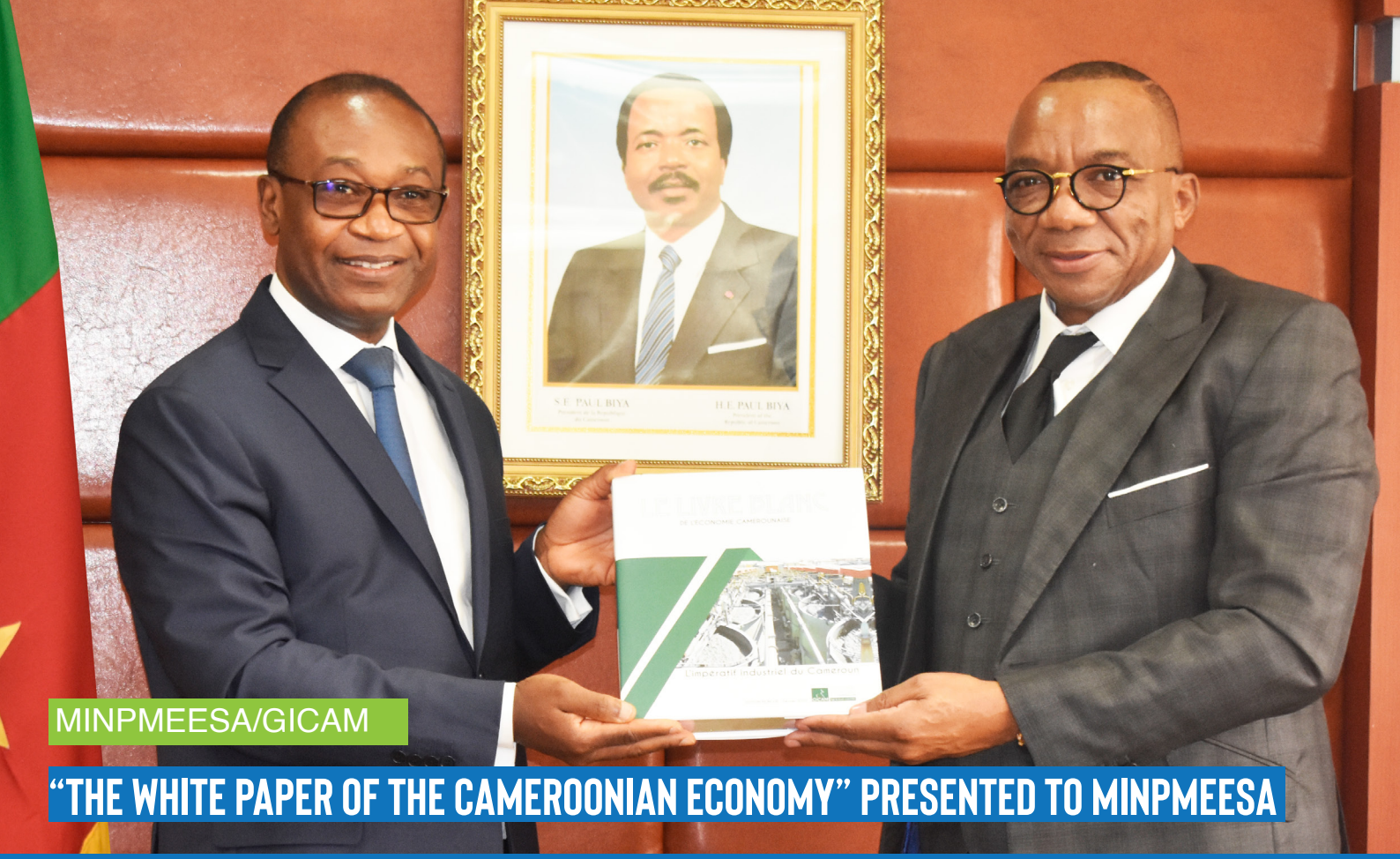

MINPMEESA/GICAM

"THE WHITE PAPER OF THE CAMEROONIAN ECONOMY" PRESENTED TO MINPMEESA

An important delegation of the Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM), led by its Chairperson Mr Celestin TAWAMBA, was received in audience on 9 November 2020 by Achille BASSILEKIN III, Minister of Small and Medium-sized Enterprises, Social Economy and Handicrafts in the meeting room of the ministry

During the visit, the Chairperson of GICAM presented to MINPMEESA the book entitled "The White Paper of Cameroonian Economy" which deals with SMEs at the heart of the economic development of our country. According to Mr Célestin TAWAMBA, the purpose of the audience was to share with the Minister of Small and Medium-sized Enterprises, Social Economy and Handicrafts, all the wishes of the private sector which, apart from being supported, needs also to be defended. "Today, SMEs are struggling with financing, with a tax system that is not adapted to the current context which forces them to stagnate in the informal sector," says Mr TAWAMBA. The Paper proposes solutions aimed at broadening the tax base "by implementing a tax system that is no longer punitive, but more adapted to these SMEs, allowing them to pay according to what they have". It proposes, among other things, to review the tax system in order to promote the capacity of Cameroonian companies to create wealth and jobs.

For MINPMEESA, the Paper contains proposals to unleash the growth potential of the Cameroonian economy, whether at the level of the sectors implemented, specific support that SMEs and actors in the Cameroonian economy need, or the institutional incentives mechanism and support.

The two personalities also went through the concerns of enterprises and came up with some proposals on the current economic situation in our country. At the end of the discussions, they agreed to set up a joint MINPMEEESA/GICAM working group to formulate proposals that will improve the advocacy of Cameroonian SMEs. These represent nearly 98% of the productive fabric of our country, and it is necessary to "strengthen the conditions of resilience of the Cameroonian economy and put it on an accelerated path of emergence as prescribed by the Head of State, His Excellency Paul BIYA," Minister Achille BASSILEKIN III stressed.

convention

PARTENARIAT MINPMEESA / LANACOME CONCRETISE

Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, et le Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise (LANACOME) ont signé, le 23 décembre 2020, une Convention de partenariat en vue de garantir l'innocuité des produits en vente destinés à la consommation au Cameroun

La convention de partenariat vise plusieurs objectifs, notamment la protection de la santé des camerounais, l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises à travers le renforcement et le développement de leurs systèmes de production en qualité et en quantité, et la promotion du « Made in Cameroon » par la mise à la consommation des produits de qualité. Elle s'articule autour de trois piliers essentiels à savoir, le contrôle de la qualité à travers lequel les parties se proposent d'encadrer et de former le personnel en charge dudit contrôle et de la répression des fraudes ; d'évaluer la conformité qui suppose la mise à niveau du secteur prioritaire et qui vise à promouvoir la qualité ; d'asseoir un système national d'évaluation de la conformité ; de renforcer les capacités institutionnelles nationales de management en la matière ; de développer des compétences locales susceptibles d'accompagner efficacement les entreprises nationales.

Pour le Ministre des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, l'objectif de ce partenariat est de mettre en place un cadre de collaboration dans les opérations de contrôle de la qualité des produits commercialisés sur le marché camerounais et international à travers des tests et des analyses de laboratoires. « Cette convention que nous avons

Photo de groupe

signée porte sur la réalisation des missions de contrôle de la conformité, l'évaluation des risques sanitaires, l'accompagnement des PME, des organisations de l'Economie Sociale et des artisans dans la gestion de la qualité. Ce sera le lieu d'accompagner nos cibles dans la gestion de la qualité à travers des formations continues, et l'encadrement de ceux-ci dans le domaine de l'analyse, la gestion des risques sanitaires, la sécurité sanitaire des aliments. L'objectif étant la promotion des PME et une bonne visibilité, par ricochet une commercialisation étendue des produits « Made in Cameroon » ici et ailleurs », a-t-il précisé.

Selon Rose NGONO MBALLA, Directeur General de LANACOME, ce partenariat avec le MINPMEESA facilitera la mise à niveau des Petites et Moyennes Entreprises nationales qui représentent 98% du tissu productif de notre pays, la mise aux normes des biens et services qu'elles produisent en vue d'une plus grande compétitivité mais également de contribuer à la mise en œuvre harmonieuse de la politique nationale en matière de contrôle de qualité des produits destinés à la consommation humaine et à la protection de la santé des consommateurs. « Le LANACOME s'engage aujourd'hui dans une collaboration avec le MINPMEESA à travers la signature de cette convention de partenariat à effectuer tous les travaux à lui confiés par le MINPMEESA dans l'accompagnement des PME, des organisations de l'économie Sociale et des artisans qui sont le moteur d'une croissance économique pérenne créatrice d'emplois et de richesses conformément à ses missions, à suivre et évaluer techniquement les projets mis en œuvre, entre autres activités liées à cette convention de partenariat», a-t-elle indiqué.

mutualisation de ressources

MINPMEESA ET DTA EN ACCORD POUR ACCOMPAGNER LES PME

Exécution de l'hymne national.

Le paraphe des pages de la Convention par le Ministre Achille BASSILEKIN III et le Fondateur et Président Exécutif de la DTA ? Pr. Dr. Ing. MBANG SAMA, représente le clou de la Cérémonie de signature de la Convention de partenariat entre les deux parties, présidée par le Ministre des PMEESA, le 8 janvier 2021, dans la salle de réunion de l'immeuble Emergence. C'est également la concrétisation du processus de collaboration entre les deux entités entamée le 14 octobre 2020 lors de l'inauguration, par le Ministre des PMEESA, du Centre d'Incubation INNOTECH LAB considéré comme étant le premier centre d'incubation en prototype d'innovation technologique, industriel et pédagogique.

Le Pr. Dr. Ing. MBANG SAMA a indiqué que la Convention vise « la création d'un cadre de l'innovation technologique et entrepreneurial capable de stimuler les PME dans leur parcours de transformation ». A ce titre, la DTA Digital Transformation Alliance s'engage, dans le cadre de cette Convention, « à mettre à disposition son réseau de partenaires et d'experts pour la réalisation des activités prévues par la Convention », notamment assurer le transfert des technologies et des compétences, assurer le suivi post-formation, et mobiliser la diaspora dans la mise en œuvre des activités retenues dans le cadre de cette convention. Selon le Fondateur et Président Exécutif de la DTA, la vision de sa structure est « de permettre à chaque individu de posséder des outils et un cadre lui permettant de créer son propre futur ».

Pour le Ministre Achille BASSILEKIN III, la signature de cette Convention vient « concrétiser la dynamique de transformation à laquelle notre pays doit faire face ». Il a rappelé que les missions de la DTA rentrent dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement. « Ce partenariat sera également le lieu de la réalisation et la connexion d'un réseau de structures d'incubation, du développement et d'exécution des programmes de renforcement des capacités. Nous travaillerons afin que ce qui est bien conçu en terme de services innovants puisse trouver le moyen d'être matérialisé dans un prototype et susciter ainsi l'intérêt des investisseurs » ? a-t-il déclaré.

Cette convention viendra ainsi améliorer la compétitivité des PME camerounaises, tant au niveau national qu'international. Ses clauses portent de manière générale sur les domaines liés à la préparation de l'écosystème entrepreneurial et aux défis de la transformation aussi bien numérique que technologique. Elle se propose de stimuler l'innovation à travers l'adoption et la maitrise de l'ingénierie de pointe et des technologies de digitalisation, la création des nouveaux métiers adaptés aux enjeux de cette transformation et la création des contenus. C'est également un cadre d'implémentation et d'opérationnalisation des activités de la DTA qui visent à dynamiser l'innovation et surtout montrer l'importance du digital.

En rappel, le 14 octobre 2020 à Yaoundé, le Centre technologique d'incubation INNOTECH LAB a été inauguré par le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, en présence du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Issa TCHIROMA, de celui du Travail et de la Sécurité Sociale, Grégoire OWONA. Le Ministre Achille BASSILEKIN III avait alors salué cette initiative qui « permettra de développer des procédés, des réponses et des outils par lesquels notre pays affrontera les défis immédiats et futurs ». Ce Centre « préparera surtout notre écosystème entrepreneurial à répondre aux questions et aux défis que lui impose la mondialisation », avait-t-il ajouté.

David ABOUEM et Joseph TCHANA, présidant les travaux

BILINGUISME ET MULTICULTURALISME

Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme (CNPBM), accordent leur violon en vue de la mise en œuvre des hautes instructions du Chef de l'Etat

Le Secrétaire Général du MINPMEESA, Joseph TCHANA a conduit le 27 août 2020, à la salle cinémathèque de l'Immeuble Emergence, une séance de travail avec l'équipe d'évaluation de la CNPBM conduite par David ABOUEM A TCHOYI, Chef de mission. Après la dernière visite de la Commission de 2017, il est question cette fois d'évaluer le degré de prise en compte du bilinguisme au MINPMEESA et formuler des recommandations en vue d'une pratique plus dynamique du bilinguisme au sein du département ministériel.

Les travaux ont tourné autour du triptyque : application de la loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles, monitoring et élaboration d'une politique nationale du bilinguisme et, enfin, brainstorming autour des dispositifs de suppression du discours haineux.

Au sujet de la pratique concrète du bilinguisme au MINPMEESA, les différents responsables ont été unanimes qu'elle se matérialise aussi bien au niveau de la rédaction des notes administratives, que sur les plateformes numériques mais aussi, au niveau de la signalétique. Dans le souci de mieux favoriser cette implémentation, le Ministère a récemment produit un glossaire de traduction de l'ensemble des appellations des structures. Relativement aux structures déconcentrées, le Secrétaire Général a précisé que des dispositions y sont prises afin que la mise en pratique du bilinguisme soit effective. Il a ajouté que le MINPMEESA, qui a d'ores et déjà intégré cette donne, tient à la poursuivre au cours des années à venir.

Entrepreneuriat territorialise

BAFOUSSAM ACCUEILLE LE IER SALON ITINERANT

Le Chef-lieu de la Région de l'Ouest a accueilli, le 26 octobre 2020, le salon de l'entrepreneuriat territorialisé et de l'auto emploi présidé par le Ministre des Pme qui a profité de son séjour pour visiter du Village Artisanal de Bafoussam

Visite des stands

Deux jours. C'est le temps qu'aura duré le Salon de l'Entrepreneuriat Territorialisé et de l'Auto Emploi ouvert par le Ministre des PME, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Achille BASSILÉKIN III dans la salle de Conférences des services du Gouverneur de la région de l'Ouest. La cérémonie a été rehaussée par la présence du Gouverneur de la région de l'Ouest entouré pour la circonstance de toute l'échelle de valeur administrative, municipale et parlementaire de la ville.

Le Salon a spécifiquement eu pour objectifs de susciter et d'identifier les idées, les projets et les entreprises porteuses de valeur ajoutée territoriale, de renforcer les capacités de développement et de projection territoriale desdits projets et idées identifiées et, surtout, de mettre en place un mécanisme d'accompagnement technique et financier des entrepreneurs au niveau local.

Pour le Ministre Achille BASSILEKIN III, cette première étape des Salons Itinérants de l'Entrepreneuriat Territorialisé, a permis de dessiner la configuration des activités devant s'étendre dans les neuf (09) autres régions du Cameroun. « Ce forum est la résultante d'une collaboration tripartite entre l'Etat, les parlementaires et les maires dans l'optique d'explorer ensemble des solutions afin que le transfert des compétences puissent se faire au niveau local. En outre, il s'agira d'assurer l'accompagnement des entrepreneurs pour qu'ils soient reconnus et valorisés comme étant des créateurs de richesses et d'emplois au niveau local », a-t-il déclaré.

Cet évènement a regroupé entre autres, les porteurs d'idées de projets et d'entreprises, les collectivités territoriales décentralisées, les institutions, les mécanismes d'accompagnement technique et financier, les organisations internationales et le mouvement patronal. Des ateliers, Foires à projets, Rencontres B 2 B, Partages d'expériences et les Echanges avec les experts, ont constitué l'ossature de ce Salon.

Au terme du Salon, notamment le 27 octobre 2020, des idées de projets et les entreprises porteuses de valeur ajoutée territoriale ont été identifiées. Par ailleurs, un programme de développement et de projection territoriale des idées de projets et d'entreprises a été adopté, tout comme un mécanisme d'accompagnement technique et financier des entrepreneurs au niveau local. En offrant son parrainage à cette dynamique, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) dont l'une des missions est de promouvoir l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale, entend apporter tout son accompagnement et son soutien aux jeunes entrepreneurs afin qu'ils puissent valoriser la culture entrepreneuriale et jouer un rôle déterminant dans le développement de notre pays.

Visite du chantier du Village artisanal

La seconde étape de cette mission a amené le Chef de Département Ministériel et sa suite dans le chantier de construction du Village Artisanal de l'Ouest situé à Bafoussam. Cette visite s'est inscrite dans le cadre de l'évaluation de l'état d'avancement des travaux. Au vu du retard qu'accuse ledit chantier, le Ministre a donné un délai de vingt et un (21) jours, c'est-à-dire jusqu'au 15 décembre 2020 à l'entrepreneur pour livrer le chantier. Le Gouverneur de la Région de l'Ouest Awa FONKA Augustine se chargera du suivi de la mise en demeure. C'est sur cette note que s'est achevée cette journée marathon de Monsieur le Ministre.

Par ailleurs, le MINPMEESA a instruit une séance de travail qui a été présidée par le Secrétaire Général monsieur TCHANA Joseph. Celle-ci a porté sur l'état d'avancement du processus de coaching des entrepreneurs, promoteurs de l'économie sociale et des artisans pour leur candidature au Fonds de relance économique au profit du secteur productif ; sur la dynamique de travail au sein de la délégation régionale et des délégations départementales ; et sur la réorganisation pragmatique de l'action des délégués régionaux et départementaux sur le terrain. Ont pris part à cette séance de travail les Directeurs, le Délégué régional et les délégués départementaux de la région de l'Ouest.

Working visit

THE SECRETARY GENERAL OF MINPMEESA ON OFFICIAL TOUR IN DOUALA

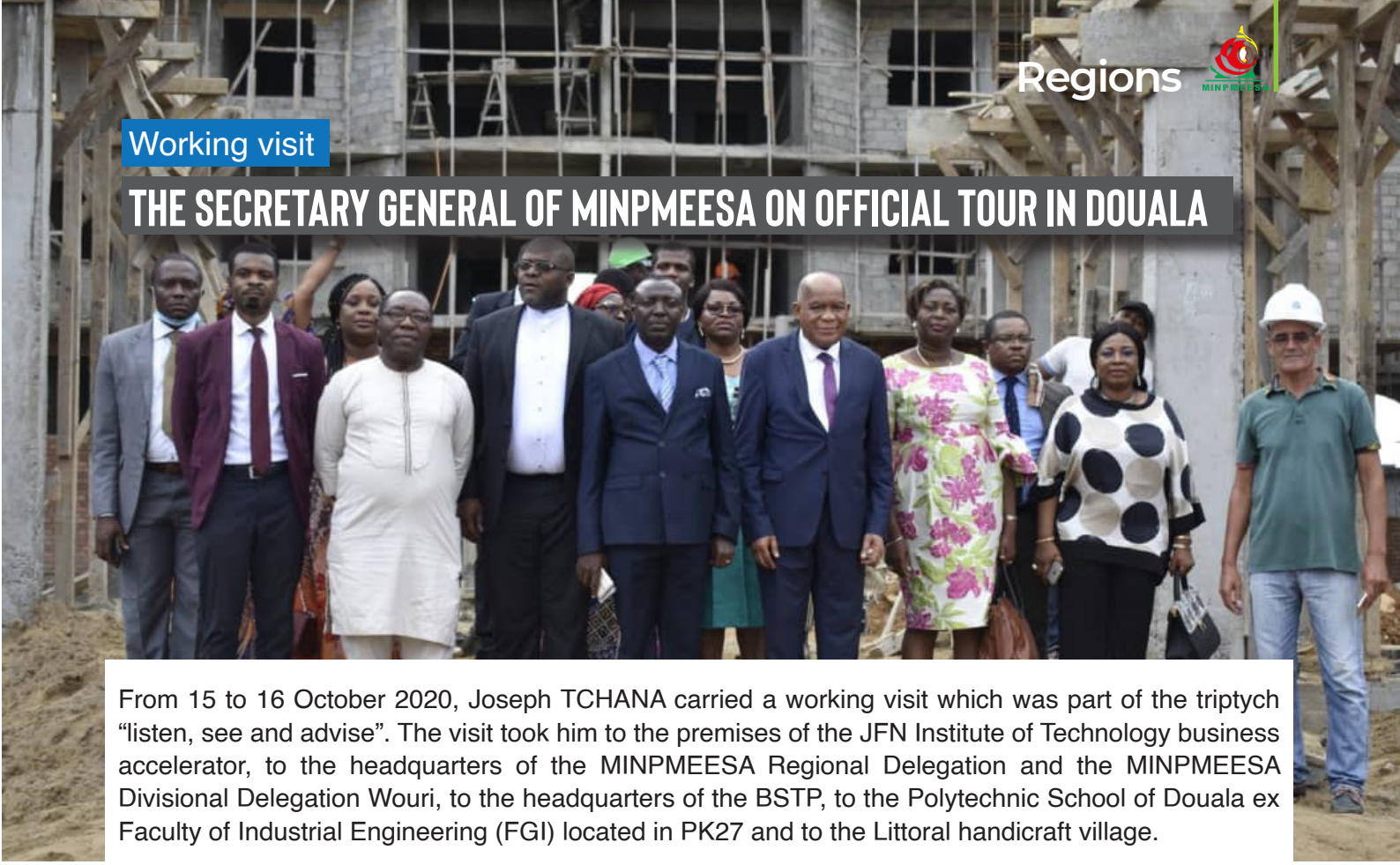

From 15 to 16 October 2020, Joseph TCHANA carried a working visit which was part of the triptych "listen, see and advise". The visit took him to the premises of the JFN Institute of Technology business accelerator, to the headquarters of the MINPMEESA Regional Delegation and the MINPMEESA Divisional Delegation Wouri, to the headquarters of the BSTP, to the Polytechnic School of Douala ex Faculty of Industrial Engineering (FGI) located in PK27 and to the Littoral handicraft village.

The Douala trip started with the customary courtesies presented by the Secretary General to Benjamin MBOUTOU, Senior Divisional Officer of the Wouri Division. The delegation held was made up of the Director of the Cameroon Subcontracting and Partnership Exchange (BSTP), the Director of SMEs, the MINPMEESA Regional Delegate Littoral, the Divisional Delegates of Wouri, Nkam, Moungo, Sanaga Maritime and the Coordinator of the Littoral Handicraft Village. The first major stop was at the headquarters of the JFN Institute of Technology business accelerator located in Bonapriso-Douala. This site also houses an institute dedicated to entrepreneurship training. The Secretary General visited this brand new headquarters before being led with his delegation by the promoter of the said business accelerator, to the Santa Barbara district where the future university that JFK Institute of Technology plans to set up will majestically stand on several hectares of land.

The second day was devoted to a visit to the services of MINPMEESA. In addition, the Senior Divisional Officer of the Wouri Division, the Secretary General, all their respective delegations and the media went down to the Bépanda-Bonabo quarter, where the land of the future headquarters of the Cameroon Subcontracting and Partnership Exchange (BSTP) is illegally occupied by anarchic constructions. The Senior Divisional Officer instructed the Forces of Law and Order (FMO) to accompany the mission to demolish the said anarchic constructions identified on this land which belongs to the State from the beginning of the week of 190ctober, 2020. This was followed by a restitution and debriefing meeting at the BSTP headquarters in Akwa in the presence of a representative of the Prime Minister's office and a representative of MINDCAF.

The visit of the Secretary General of MINPMEESA to the economic capital of Cameroon continued in the premises of the Littoral Regional Delegation of MINPMEESA, then the Wouri Divisional Delegation, then the Littoral handicraft village. In all these services, the Secretary General recommended punctuality and rigour in the work to achieve the objectives set by the Minister of SMEs, Social Economy and Handicrafts, Achille BASSILEKIN III.

A tour of the grounds the incubator of the National Polytechnic School of Douala located in the PK17 district in Douala showed promising prototypes including the electric car assembled by the incubators of this centre and which is already ready for use. It is on this positive note that the two-day visit of the Secretary General, Joseph TCHANA, carried out on the high instructions of the Minister of SMEs, Social Economy and Handicrafts in the city of Douala, Littoral Region, ended.

Artwork . Quadri +237 672 17 82 53

CENTRES DE GESTION AGREES